



**COMPRENDRE LE CONTENU D'UN
BULLETIN DE PAIE
1 JOUR**

RUE DU LOUVRE (PARIS 1^{er})

Pourquoi suivre cette formation ?

Les salaires sont un des sujets cruciaux dans les entreprises. L'entreprise est responsable de l'exactitude des calculs et des versements des cotisations. Pouvoir expliquer les cotisations sociales et leurs calculs permet au responsable de renseigner ses salariés et de comprendre le travail de la personne en charge de la gestion de la paie.

À qui s'adresse cette formation ?

Responsables RH souhaitant se familiariser avec le processus de paie ;
Comptables souhaitant revenir sur les fondamentaux de la paie ;
Administrateurs de compagnie souhaitant maîtriser la chaîne de rémunération des salariés et comprendre la gestion de la paie.

Quel niveau faut-il avoir ?

Il n'y a pas de pré-requis nécessaire pour suivre cette formation. Elle peut notamment être suivie par des responsables qui intègrent ces nouveaux secteurs.

Plan de la formation

I. Le bulletin de salaire

- A. Une feuille de calcul
- B. Les outils pour faire la paie

II. Éléments techniques

- A. Plafonds
- B. Bases forfaitaires
- C. Cas particuliers (abattement pour frais professionnels, taux réduits, spécificités liés aux artistes...)

III. Les cotisations et contributions sociales

- A. La distinction part salariale et part patronale
- B. Les organismes sociaux
- C. Taux, plafonds, régularisations...

IV. Les déclarations sociales

- A. La Déclaration Sociale Nominative
- B. Les autres modalités déclaratives

V. Le prélèvement à la source

- A. Taux et calculs
- B. Zoom sur les contrats courts

Quels sont les objectifs de cette formation ?

L'objectif de la formation est de vous permettre de lire, comprendre et expliquer un bulletin de paie et les informations qu'il contient.

À l'issue de cette formation vous saurez...

- lire un bulletin de salaire
- expliquer les différents éléments d'une fiche de paie
- le fonctionnement du prélèvement à la source

Quelle sont les moyens d'évaluation ?

Au début de la formation, un QCM est rempli par les stagiaires afin d'évaluer leur niveau et de permettre un démarrage collaboratif.

Un QCM de fin de formation permet de mesurer l'apport de la formation.

Une évaluation à chaud est faite par les stagiaires à l'issue de la formation.

Quelles sont les méthodes pédagogiques utilisées ?

C'est une formation opérationnelle qui présente les fondements juridiques indispensables et qui les applique via des cas pratiques ou directement sur les situations des stagiaires.

Ces exercices pratiques permettent la compréhension des principes conventionnels appliqués à un texte collectif (recherche de convention collective à partir de mots clés, à partir de l'activité principale ; analyse des points saillants : minima, régimes de prévoyance, durée du temps de travail...).

Tout au long de la formation, le formateur :

- accompagne les stagiaires dans l'analyse de la convention collective qui les concerne
- permet aux stagiaires qui sont confrontés à différentes conventions collectives d'avoir les réflexes pour identifier les points clés

Qui sont les intervenants ?



Pascal Foy

Formé au droit et à l'administration culturelle, Pascal Foy devient administrateur de diverses compagnies de théâtre puis se spécialise dans la gestion sociale. Il prend part à la création du service InterCachet et s'occupe également de sa gestion durant plus de 10 ans. Responsable pédagogique à l'Agecif, il anime une partie des formations juridiques. En parallèle il dispense les cours de Droit de la culture à l'Université de Cergy-Pontoise durant plus de 15 ans.

Aujourd'hui Pascal occupe le poste de Responsable missions entreprises chez Audiens. Il est notamment en charge de la veille réglementaire sur la protection sociale du secteur culturel et de l'animation des formations des salariés du groupe Audiens, mais aussi des formations en extérieur, pour vous !



Karine Christophe

Diplômée en Gestion de projets interculturels et en sciences de l'éducation, Karine Christophe a commencé son parcours professionnel dans le réseau culturel français à l'étranger, notamment sur des postes de Direction adjointe et de Direction d'Alliances Françaises.

De retour en France, elle devient administratrice d'une association qui s'attèle à la promotion des musiques actuelles.

Aujourd'hui Karine est Responsable du service Gestion Sociale chez Movinmotion, composé d'une équipe d'une vingtaine de collaborateurs et avec plus de 1300 clients.

Nos formations sont dispensées par des professionnels de la gestion sociale, qui souhaitent partager leurs connaissances et bonnes pratiques.

Movinmotion étant un acteur fort dans ce domaine, avec des clients influents qui nous font confiance depuis de nombreuses années, nous souhaitons collaborer avec toutes les personnes partageant notre envie de pratiquer la gestion sociale de la meilleure manière possible.

C'est pourquoi cette formation sera d'abord et avant tout un lieu d'échange entre professionnels. Nous souhaitons vous transmettre notre savoir par une pédagogie adaptée à la réalité du terrain.

NOUS CONTACTER

Jeanne Lyonnet

jeanne@movinmotion.com